

REGIE AUTONOME

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL MAURICE RAVEL

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU MARDI 2 DECEMBRE 2025

Le Conseil d'Administration s'est réuni au Conservatoire Maurice Ravel, le mardi 2 décembre 2025 à 14 h 00, sur convocation du 25 novembre 2025, publiée sur le site internet du Conservatoire Maurice RAVEL le 5 décembre 2025.

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mme ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente ; Mmes BUTORI, PINATEL ; MM. BROUCARET, IBARBOURE, KORDIAN, MATON

EXCUSÉS : Mme CASTEL 1^{ère} Vice-présidente ; Mme LASSERRE ; MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY

POUVOIRS : Mme CASTEL à M. CURUTCHARRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ECHEVERRIA

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

M. NICOULEAU, Directeur Général
M. MENDES, Directeur adjoint Musique
Mme KACY, Chargée de mission suivi analytique et aide au pilotage
M. RACHET, Directeur adjoint délégué à l'Orchestre
M. GUALLAR, Responsable administratif et financier
Mme TOUSSAINT, Assistante RH
Mme ITURRIOZ, Directrice de la Culture à la CAPB
M. DE DREUILLE, Président des Amis de l'Orchestre
M. GAVAZZI, Chargé de mission droits culturels, santé et handicap
Mme MAROTEAUX, Présidente de l'Association des Parents d'Elèves

La séance est ouverte à 14 h 05 par M. CURUTCHARRY, qui constate que le quorum est atteint et propose l'examen des rapports inscrits à l'ordre du jour.

Mme ECHEVERRIA est désignée comme secrétaire de séance.

O/J N°1 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 OCTOBRE 2025

Sur présentation de M. CURUTCHARRY, le Conseil d'Administration prend acte du procès-verbal de la réunion du 7 octobre 2025.

O/J N°2 - COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 3 – CRR : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION ORCHESTRE A L'ÉCOLE

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 4 – CRR : CONVENTION AVEC LES CONSERVATOIRES DE BORDEAUX, DU GRAND POITIERS, DE LIMOGES, DE PAU ET LES PÔLES ALIENOR DE POITIERS ET PESMD DE BORDEAUX

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 5 – CRR : CONVENTION 25-26 AVEC LE MALANDAIN BALLET BIARRITZ

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 6 – CRR : CONVENTION DE COOPERATION 25-26 AVEC L'UPPA

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 7 – REGIE AUTONOME : ADOPTION DE LA CHARTE ÉTHIQUE

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 8 – PERSONNEL : AUGMENTATION DU MONTANT DES CHEQUES CADEAUX

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 9 — PERSONNEL : MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN EMPLOI OCCUPÉ PAR UN FONCTIONNAIRE

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 10 — PERSONNEL : CREATION DE POSTES

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 11 – PERSONNEL : SUPPRESSION DE POSTES

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 12 — FINANCES : CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES – ADMISSION EN NON-VALEUR

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 13 – FINANCES : EXERCICE 2026 – AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DE MANDATEMENT DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 14 – FINANCES : INDEMNITÉ DE MANIEMENT DE FONDS ALLOUÉE AUX RÉGISSEURS

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 15 – FINANCES : BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N° 02

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 16 – FINANCES : BUDGET ANNEXE – ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU PAYS BASQUE - DECISION MODIFICATIVE N° 02

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 17 – ORCHESTRE : CONVENTION AVEC LA SCENE NATIONALE DU SUD AQUITAIN ET LA VILLE DE BAYONNE – CONCERT DU NOUVEL AN

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, M. CURUTCHARRY remercie l'assemblée et lève la séance à 15 H 05

.

Extrait publié sur le site internet du Conservatoire Maurice Ravel le 5 décembre 2025